

Ministry of the Solicitor General

Office of the Fire Marshal

25 Morton Shulman Avenue
Toronto ON M3M 0B1
Tel: 647-329-1100
Fax: 647-329-1143

Ministère du Solliciteur général

Bureau du commissaire des incendies

25, avenue Morton Shulman
Toronto ON M3M 0B1
Tél.: 647-329-1100
Télééc.: 647-329-1143



MEMORANDUM À: Tous les étudiants dans une programme préparatoire d'éducation et de formation des pompiers

DE: Jon Pegg
Commissaire des incendies

DATE: Le 25 mars 2025

SUJET: Prestataires de formation non réglementés

La profession de pompier est largement reconnue comme une profession dangereuse. Il est fondamentalement difficile, mais important, de fournir un environnement de formation qui est sécuritaire et qui répond aux besoins de formation et aux attentes de l'étudiant. Malheureusement, l'Ontario continue de voir plusieurs individus et petites entreprises fournir une formation de pompier à haut risque sans aucune surveillance. Ces entreprises de formation non réglementées peuvent ne pas respecter les exigences provinciales en matière de santé et de sécurité ou les meilleures pratiques des services d'incendie en matière de formation et d'éducation.

Il existe toujours une grande quantité de candidats pompiers qui pensent qu'en suivant ces cours non réglementés, ils augmenteront leurs chances d'être embauchés. Le recrutement des pompiers est extrêmement compétitif et les futurs pompiers sont souvent en compétition pendant de nombreuses années pour être embauchés comme pompiers à temps plein dans la province.

« L'empilement de CV » est une pratique fréquente qui consiste pour les candidats à prendre plusieurs cours qu'ils croient, et qui sont annoncés, comme un chemin pour avancer pendant une campagne de recrutement. Malheureusement, ces futurs pompiers recherchent souvent en priorité les cours les plus économiques et/ou les plus courts, sans apprécier complètement les risques qui peuvent être associés à cette formation. De nombreux cours annoncés déclarent répondre à la norme NFPA 1006, mais ils ne sont pas des cours certifiés.

Les étudiants inscrits dans un programme préparatoire d'éducation et de formation des pompiers dans un collège d'arts appliqués et de technologie reconnu par le Bureau du commissaire des incendies (BCI) ou dans un collège privé d'enseignement professionnel enregistré doivent se rappeler que la formation dans ces disciplines de sauvetage technique à haut risque n'est pas une exigence pour devenir pompier dans la province de l'Ontario. De plus, si la formation dans ces domaines n'est pas offerte en partenariat avec un service d'incendie municipal et approuvée par le BCI, la certification ne sera pas offerte, ni reconnue. Par conséquent, les étudiants en formation préparatoire qui entrent dans le service des incendies après avoir suivi cette formation par des prestataires non réglementés ne répondront pas aux exigences du Règlement de l'Ontario 343/22: Certification des pompiers que le service d'incendie exigera s'ils veulent assurer ce niveau de service dans leur emploi.

Le programme de formation préparatoire du BCI est offert par des entités reconnues à travers l'Ontario qui respectent les normes les plus élevées. D'autres formations de pompiers non accréditées peuvent être disponibles en Ontario, mais le BCI ne les reconnaît pas. Tous les pompiers de l'Ontario doivent être certifiés. Par conséquent, il est important que les étudiants terminent leur programme de formation initiale et attendent d'être employés par un service d'incendie municipal avant de s'engager dans ce niveau ou cette expérience de formation. La santé et la sécurité des étudiants en dépendent.

Le BCI travaille activement non seulement pour développer certains de ces programmes de sauvetage technique, mais aussi pour assurer la sécurité des participants tout au long de la formation. Avec une tendance croissante des pompiers en formation à participer à certaines de ces formations à haut risque avant d'être bien préparés, en tant que commissaire des incendies, j'ai la responsabilité de fournir des informations qui protégeront finalement la santé et la sécurité des futurs membres du service d'incendie.

Sincèrement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jon Pegg', with a long horizontal flourish extending to the right.

Jon Pegg

Commissaire des Incendies